

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES

Déclaration à la presse

Solidarité avec le peuple bolivien et ses syndicats en lutte pour leur droit à une vie digne !

En Bolivie, depuis plus de 6 semaines, un impressionnant mouvement de grèves et de manifestations traverse tout le pays. A l'initiative de la Centrale Ouvrière de Bolivie (COB) et des organisations paysannes, les protestations ont émergé suite à l'augmentation massive des prix du carburant pour l'achat duquel les aides ont été supprimées, à la privatisation de ressources et à une réforme agraire au service de l'agro-business et au détriment des petit-es agriculteur-ices. En outre, des milliers de véhicules de travail ont été gravement endommagés à cause de la mise en circulation de carburant frelaté. Elles et ils demandent le retrait de ces mesures, le droit à des compensations, ainsi que la démission du président Rodrigo Paz.

Des centaines de points de blocages ont paralysé l'activité économique, tout en assurant la circulation continue des biens et personnes liées à des besoins essentiels. Cette lutte, démocratique et pacifique, s'inscrit dans la longue tradition des organisations sociales et syndicales boliviennes.

Le gouvernement a pourtant choisi la répression la plus féroce, en violation des normes constitutionnelles du pays en recourant à des forces paramilitaires, ce qui a conduit les organisations à exiger sa démission. On dénombre déjà 13 mort-es lié-es aux violences d'Etat et d'innombrables agressions sexuelles à l'encontre des manifestantes. Plusieurs dirigeants syndicaux nationaux de la COB ont été séquestrés illégalement et ont subi des agressions physiques et psychologiques, des actes de tortures et des traitements cruels.

Le gouvernement bolivien viole ouvertement les engagements internationaux fondamentaux ratifiés par l'État plurinational, notamment :

- La Convention n° 87 de l'OIT, qui consacre la liberté d'association et le droit des travailleurs et des travailleuses à manifester sans ingérence ni représailles de la part des autorités politiques ;
- La Convention n° 190 de l'OIT, qui appelle à l'éradication complète de la violence et du harcèlement sur le lieu de travail et dans les contextes politiques et syndicaux, en mettant particulièrement l'accent sur la perspective de genre ;
- La Convention américaine relative aux droits de l'homme, en violant l'intégrité physique des citoyennes et des citoyens et le droit à la liberté de réunion.

La CGT se tient aux côtés de ses camarades de la Centrale Ouvrière Bolivienne (COB). Elle leur adresse toute sa solidarité ainsi qu'à l'ensemble du peuple bolivien, en lutte pour ses droits sociaux et démocratiques.

Le président libéral Paz a été contraint de faire des concessions à plusieurs secteurs de la société, et la CGT exige qu'il mette immédiatement fin aux violences, démantèle les groupes armés civils opérant sous la protection de l'État, libère les personnes détenues et établisse de véritables canaux de dialogue, qui permettent de répondre aux justes revendications du peuple bolivien.

Montreuil, le 24 juin 2026